



Mai-juin  
2020

**BLANGY SUR TERNOISE**

*Notre Village*

*Bulletin Municipal N°74*



Parution début  
Juillet 2020

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis le 11 mai, l'annonce du déconfinement a, à la fois, rassuré et inquiété. Rassuré sur un futur retour à la vie d'avant, inquiété par une éventuelle reprise de l'épidémie. Cela crée un climat un peu étrange, difficile à décrire mais qui, espérons le, évoluera positivement avec le temps. Néanmoins, soyons prudents, ne précipitons pas les choses et continuons d'appliquer les gestes barrières surtout dans les lieux publics. Nous ne mesurons pas encore la crise économique engendrée par cette épidémie mais elle sera conséquente et le pays mettra certainement de nombreuses années avant de s'en relever.

Au niveau local, le déconfinement a permis une réouverture partielle puis complète de l'école et l'installation du conseil municipal pour le nouveau mandat. Sans surprise, Michel Massart a été élu maire (voir article ci-dessous). La nouvelle équipe mettra tout en œuvre pour poursuivre le travail engagé depuis 2008 basé sur l'amélioration des services et des structures communales.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de M. Claude LESOT. Il était une figure du monde associatif et incarnait toutes les valeurs du bénévolat (Voir article page suivante).

Nous entrons dans la période estivale qui sera évidemment particulière cette année, en espérant que la rentrée s'effectuera dans des conditions normales.

Bonnes vacances à tous !

Le Conseil Municipal

### Infos Pratiques:

**Ouverture de la Mairie :**

**Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h  
et le Vendredi de 9h à 12h**

Tel : 03.21.41.92.38

### Rencontre des élus :

**Le Maire M. MASSART:**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint : JM VENANT**

**Le 2<sup>ème</sup> Adjoint : N LEJEUNE**

**Le 3<sup>ème</sup> Adjoint : C CAUDRON**

Sur Rendez-vous en Mairie

### Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

### Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et le Jeudi

de 17h45 à 18h45.

Tél:03.21.41.91.80

### Permanence du Syndicat des Eaux à la Maison des Associations:

Lundi de 10h à 12h , mercredi et jeudi

de 14h à 18h Tél:03.21.03.68.69

### Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Lundis matins

### Ramassage des déchets recyclables :

Lundis 6et 20 juillet, 3 et 18 août  
2020.

### Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

Déchèterie de la Communauté de  
Communes à Marconnelle, chemin  
des Voyeux. Elle est ouverte du  
lundi au samedi de 9h30 à 12h et  
de 13h30 à 18h.

## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 23 mai, les conseillers municipaux élus le 15 mars 2020 étaient invités à installer le conseil municipal pour la nouvelle mandature. Michel Massart, maire sortant, après le mot de bienvenue, confiait la présidence de l'assemblée à Nadine LEJEUNE, aînée des élus pour l'élection du 1er magistrat. Seul candidat, Michel Massart était réélu avec 14 bulletins pour et une abstention. Après avoir revêtu l'écharpe de maire pour la 3ème fois et lu la charte de l'élu, il propose à l'assemblée de disposer comme lors des 2 derniers mandats de trois adjoints. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité et procède à l'élection des adjoints: 1er adjoint: Jean-Marc VENANT élu avec 13 Voix pour et 2 abstentions. 2ème adjoint: Nadine LEJEUNE élu avec 10 voix pour et 5 abstentions. Mme LEJEUNE marque une nouvelle fois l'histoire de la commune puisqu'elle est la première femme à devenir 2ème adjoint.

3ème adjoint: Claude CAUDRON élu avec 9 voix pour et 6 abstentions.

Le conseil est donc installé pour le nouveau mandat de 2020 à 2026. Les délégations des adjoints seront précisées lors de la prochaine réunion du conseil municipal le 4 juin 2020.



## Les Services Santé

### Médecin:

M. PSZOTA Adrian  
03.21.47.48.93 ou doctolib.fr

### Infirmier(e)s :

Mme OBIN, Mme PONT et  
M. VERMECH 03.21.41.82.88 ou  
06.45.92.06.38

### Ostéopathes:

M. GUNGAH et M. DELBOSC  
03.21.41.29.84 ou 06.98.08.50.74

### Pédicure-Podologue:

M. MORTREUX Nicolas  
03.21.03.52.76 ou 06.82.16.50.83

### Pharmacie du Moulin: Mme JOLY

03.21.41.89.94

### Dentiste:

M. VAIDA Ciprian  
09.86.46.32.78

### Sage Femme

Melle CLEMENT Amandine  
07.83.17.77.22

## Les Rendez-vous de Juillet et Août 2020

### Et horaires des

### cérémonies religieuses:

Toutes les manifestations et offices religieux prévus sur cette période dépendent des mesures ministérielles prises pour le déconfinement. Se renseigner auprès de la mairie ou du représentant paroissial.

**Samedi 4 juillet 11h:** Messe pour Ste Berthe dans le parc de l'Abbaye  
**Ouverture de l'église St Gilles** de 15h à 17h du 4 au 11 juillet.

### Etat Civil:

#### Naissances

**Le 28 mai 2020**

Louise OBIN

#### Décès

**Le 4 juin 2020**

Claude LESOT

## UN MAIRE AU SERVICE DU MAIRE



Les résultats des élections municipales apportent parfois des situations cocasses. C'est un peu ce que nous connaissons dans notre commune. Gauthier BENOIT, 36 ans, rédacteur territorial et employé de la commune à temps partiel depuis le 1er novembre 2018 s'est présenté aux élections dans sa petite commune d'Avesnes au Mont de 51 habitants près d'Hucqueliers. Après avoir remporté le scrutin avec la liste qu'il présentait, il a été élu maire le 28 mai lors de l'installation de son conseil. Michel Massart et ses adjoints avaient fait le déplacement pour le supporter dans sa prise de fonction.

Aujourd'hui, dans notre commune, nous avons ainsi un maire au service du maire. Nous ne doutons pas que cette collaboration sera efficace dans l'intérêt de notre village et réciproquement. Nous souhaitons à Gauthier toute la réussite pour son premier mandat.

## CLAUDE LESOT NOUS A QUITTÉS



A son épouse Michèle, son fils Ludovic et toute sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Jeudi 4 juin, nous avons appris la disparition de Claude Lesot à l'âge de 85 ans. Né à Huby St Leu en 1945, il s'est installé à Blangy en 1975 pour intégrer les Ets Carpentier. Issu d'une famille de musiciens, il pratique la trompette et c'est tout naturellement qu'il rejoint l'harmonie municipale. Claude avait aussi une autre passion: le tennis de table. En 1986, il prend sa première licence à la JSB et commence par encadrer les jeunes. En 1993, il devient président de la section, poste qu'il occupera jusqu'en 2018. Fort de caractère et conscient de l'intérêt du milieu associatif rural pour la jeunesse, il a formé pendant 25 ans de nombreux jeunes et participé aux différents championnats du club. Sa fierté était de défendre les couleurs de la JSB avec son fils Ludovic. C'est en reconnaissance de cet engagement au service de la Jeunesse et du Sport qu'il reçut la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif en janvier 2019. Il faisait aussi partie de l'association des anciens combattants de Blangy car il avait servi le pays en Algérie.

## RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Réunion du 4 juin 2020:** Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel MASSART, maire, pour débattre des points suivants :

**Délégation des adjoints: 1er adjoint, JM VENANT:** Communication et événementiel, suivi des travaux et des projets et signature en cas d'absence ou d'empêchement du Maire afin qu'il le remplace dans la plénitude de ses fonctions.

**2ème adjoint, N. LEJEUNE:** organisation des manifestations officielles, établissement du calendrier des fêtes, relation avec les associations, gestion de la salle des fêtes et actions dans le domaine social.

**3ème adjoint:** Suppléance du maire dans la gestion du personnel du service technique, aide et conseil dans l'étude des dossiers techniques.

**Indemnités de fonction du maire et des adjoints:** Considérant que pour une commune de 720 habitants, la rémunération du maire ne doit pas dépasser 40.3% de l'indice brut 1027 et celle des adjoints 10,7%, Michel Massart propose que la rémunération du maire soit de 31% et celle des adjoints de 7.41%. Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

Budget	Appel d'offres	Action sociale	Syndicat des Eaux	Bulletin Municipal	Affaires Scolaires
Massart M.	Massart M.	Lejeune N	Massart M	Venant JM	Massart M
Venant JM	Venant JM	Robail D	Venant JM	Massart M	Pszota D
Lejeune N	Lejeune N	Mariette J	Caudron C	Lejeune N	
Caudron C	Caudron C	Morgant R	<b>Suppléants</b>	Service	
Martin C	<b>Suppléants</b>	Belquin V	Martin C	administratif	
Belquin V	Martin C	Aubriot C	Capuron JP	de la mairie	
Capuron JP	Capuron JP		Mariette J		
Willeman D	Lancial T				

Mise en place des Commissions:

**Délégué au sein du Comité National d'action sociale:** Thierry Lancial

**Représentant de la Défense Nationale:** Jean-François Cheminant

**Représentants de l'association «Sillons de Culture»:** Michel Massart et Daciana Pszota

**Délégation de JF Cheminant:** Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il attribue à M. JF Cheminant la délégation de prendre en charge l'organisation des célébrations des cérémonies officielles comme l'appel du Général de Gaulle, le 8 mai, le 11 novembre et

le 5 décembre.

**Création d'un poste de rédacteur territorial:** M. Gauthier BENOIT, actuellement adjoint administratif a réussi les épreuves du concours de rédacteur territorial. Afin de nommer l'agent sur ce grade, Michel Massart propose de créer un poste dédié à cette fonction d'une durée de 15h hebdomadaires à compter du 1er septembre. Le conseil accepte la proposition à l'unanimité.

**Création d'un poste d'apprenti:** M. le Maire expose à l'assemblée que la commune peut créer un poste d'apprenti sans obligation d'embauche afin de préparer un CAPA ouvrier paysagiste, le service technique étant approprié et en capacité d'accueillir ce type de poste. Après délibération, le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

**Convention d'occupation du domaine public par INFRACOS:** La société INFRACOS détient désormais les droits des sites permettant d'exploiter les réseaux de télécommunications de SFR. Afin de pérenniser l'installation locale, la municipalité est sollicitée pour conclure une nouvelle convention renouvelable tous les 12 ans. La société INFRACOS versera une redevance de 4100€ HT indexée chaque année de 2%. Après délibéré, le conseil décide d'accepter à l'unanimité cette nouvelle convention.

**Proposition de TDF:** Suite à la réunion du 27 février, TDF précise que l'achat de la parcelle du cimetière où est érigé le relais a pour but de pérenniser l'occupation du site au-delà de la durée contractuelle. La somme de 25 000€ est nette vendeur, les droits de mutation et les frais de notaire étant à la



charge exclusive de l'acheteur. Après délibéré, le Conseil décide d'accepter à l'unanimité la proposition d'achat de TDF mais tient à préciser qu'en cas d'arrêt de fonctionnement de l'activité, la société s'engage à démonter l'installation.

**Questions diverses:** Le budget doit être voté pour le 31 juillet. Le local sis au 29 rue d'Hesdin est libre d'occupation depuis le 15 mai.

**Réunion du 16 juin: Intervention de la gendarmerie concernant la vidéoprotection:** Dans le cadre de la lutte contre les incivilités en recrudescence sur notre commune, M. le Maire avait invité le Major Eric ROGER, responsable de la brigade d'Heuchin, pour exposer les intérêts de la vidéoprotection dans une commune. Après un échange fructueux, le Conseil décide d'inscrire ce projet avec celui de l'éclairage public.

**Présentation des projets et des demandes de subventions en cours:** M. le Maire présente à l'assemblée les projets ayant déjà fait l'objet d'une étude approfondie sur leur forme et leur financement lors du précédent mandat ainsi que ceux ayant émergé lors de la campagne électorale. Les sujets sont nombreux: mise en conformité PMR au stade municipal, trottoirs de la rue d'Hesdin (3 phases), renouvellement du matériel roulant, éclairage public et vidéoprotection, aire de jeux, toilettes publiques, aménagement du bourg centre, mise en sécurité du chœur de l'église, travaux liés aux inondations de 2018, agencement de la mairie (toilettes), trottoirs de la rue de Courcelles et toiture de la salle des fêtes. La majorité de ces projets ne peut pas être financée sur les fonds propres de la commune et nécessite des demandes de subventions. Le Conseil mettra tout en œuvre pour réaliser ces projets mais le financement sera toujours l'obstacle principal à surmonter.

Tarifs du centre aéré 2020		Enfants de Blangy		Enfants extérieurs à Blangy	
Quotient familial		Inférieur à 617	Supérieur à 617	Inférieur à 617	Supérieur à 617
Durée en semaines	1	40 €	42 €	60 €	62 €
	2	50 €	52 €	70 €	72 €

**Organisation du centre de loisirs 2020:** Selon les directives parues à cette date, le centre de loisirs peut ouvrir en accueillant des groupes de 12 maximum, animateurs BAFA compris et sur une durée maximale de 2 semaines. Dans l'attente de nouvelles directives, le conseil donne pouvoir à Michel Massart et au service administratif pour définir au mieux les modalités d'accueil des enfants. En raison des conditions sanitaires et économiques, le conseil, sur proposition de M. le Maire, décide de ne pas modifier les tarifs: ils restent identiques à 2019.

**Appel à projet de l'Education Nationale:** Dans le cadre de l'équipement des classes en tableaux numériques interactifs, l'Education Nationale propose aux écoles primaires d'équiper une salle avec ce matériel. Sa participation est de l'ordre de 50%, soit 2029€ sur un montant total de 4058€. Le conseil décide d'inscrire l'école à ce projet. Rappelons qu'actuellement, 3 classes sont équipées d'un TBI et d'une valise de tablettes grâce à la participation de la commune et de l'association des parents d'élèves.

**Proposition de vente d'une Licence IV:** M. Martin, propriétaire de l'ancien restaurant « Le Relais du Vieux Chêne », informe la municipalité que la licence IV de son établissement est mise en vente au prix minimum de 4 000€. Après réflexion et devant les contraintes occasionnées par cette acquisition (Stage de formation, présence obligatoire lors de l'utilisation de la licence, responsabilité...), le conseil décide de ne pas donner suite à la proposition de M. Martin.

**Vote des taux des taxes communales:** M. le Maire propose de maintenir les taux à ceux de 2019. A savoir: Taxe sur le foncier bâti: 7.89%; taxe sur le foncier non bâti: 21,34%. Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

**Questions diverses:** Les journées du patrimoine se dérouleront les 19 et 20 septembre. Le thème retenu est: "Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie ! L'association Histoire et Patrimoine de Blangy présentera une exposition sur Henri Warembourg: « Un instituteur hors du commun »

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



C'est dans des conditions très particulières que s'est déroulée la commémoration du 8 mai 1945. En raison des mesures sanitaires liées au coronavirus, seuls les élus ont rendu hommage aux soldats morts lors de la seconde guerre mondiale. Après le dépôt de gerbe, l'appel aux morts et une minute de silence, Michel Massart, maire, a lu le discours du président de la République qui avait tenu à s'exprimer en raison des circonstances particulières.

## Gérard FRANCE REÇOIT LA MÉDAILLE DU MÉRITE



Faute de cérémonie officielle de la commémoration du 8 mai 1945, le lundi 8 juin, Jean-François CHEMINANT, président de l'association des anciens combattants de Blangy sur Ternoise, a remis officiellement la médaille du Mérite Fédéral à Gérard FRANCE, en présence de Michel Massart, maire, des trois adjoints et du porte-drapeau de la section Marcel Massart.

Gérard FRANCE est né le 1er mars 1933. Il fut appelé à servir sous les drapeaux par le service national de Valenciennes en 1954. Il est alors incorporé le 6 février à la compagnie des radars de Doullens où il servira avec exemplarité pendant 18 mois. Il sera libéré en août 1955 mais sera rappelé en 1956 pour les événements d'AFN. Il embarquera le 3 juin pour l'Algérie et n'en reviendra que le 3 novembre de la



même année. Il totalisera donc 24 mois de service pour son pays. Il sera successivement décoré de la croix du combattant, de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord ainsi que du titre de reconnaissance de la nation. Retraité depuis 1994, Gérard France a tenu à s'engager auprès de la section locale en y apportant une aide précieuse; il assura pendant plusieurs années la fonction de porte-drapeau et contribua à la cession des calendriers. Aujourd'hui âgé de 87 ans et demi, il mérite notre reconnaissance pour son dévouement, son profond respect du devoir de mémoire, son courage et son sérieux. Nous lui souhaitons de poursuivre une retraite paisible et nous lui présentons toutes nos félicitations pour cette décoration.

## La Page des Echos

### LES AMIS DE STE BERTHE AUX PETITS SOINS DE LA CHAPELLE Ste EMME



L'association des « Amis de Sainte Berthe » a profité du déconfinement pour nettoyer la chapelle Ste Emme. Les vitraux, les statues et le retable ont fait l'objet d'une attention particulière des membres de la présidente G. Capuron. Tous ces éléments ont retrouvé un bel éclat qui fait l'admiration des visiteurs. Les services techniques de la commune ont aussi apporté leur aide pour la réfection intérieure des murs. En cette période particulière, avec les mesures sanitaires concernant le rassemblement des personnes, la pratique du culte est devenue difficile. La neuvaine de Ste Berthe n'aura pas lieu, elle sera remplacée par une seule messe le samedi 4 juillet à 11h dans le parc de l'Abbaye. L'église St Gilles sera ouverte du 4 au 11 juillet de 15h à 17h. Chacun pourra ainsi se recueillir et consacrer un petit moment à Ste Berthe par la prière et la pensée. Espérons que cette situation s'améliorera pour la neuvaine de l'an prochain.



### PLEINS FEUX SUR L'ASSOCIATION : « EN'VIE DE NATURE »

L'association En'Vie de Nature, créée en 2018, est située rue d'Anvin à Blangy-sur-Ternoise. Elle œuvre à la diffusion d'outils pour vivre mieux, avec soi-même, avec les autres, et avec la planète.

Elle crée aujourd'hui un tiers-lieu en milieu rural, « la Maison du mieux-vivre et de l'écocitoyenneté » : un espace à destination des usagers, regroupant de nouvelles pratiques d'innovation sociale et solidaire autour du bien-être, de la prévention santé, du vivre-ensemble et de l'écocitoyenneté, notamment à travers l'alimentation « plaisir-santé-convivialité ».

Disposant d'un espace de rencontres et d'ateliers, elle souhaite aujourd'hui développer 2 nouveaux pôles : un **fournil collaboratif**, dans l'esprit des anciens fours de village; et une **micro-épicerie de produits bio, locaux et vrac**. Des ateliers de sensibilisation et des temps conviviaux seront régulièrement proposés. Le cœur de ce projet est la redécouverte du lien social de proximité, la sensibilisation au rôle d'une alimentation saine, locale, éthique et conviviale dans la santé globale de l'humain et de l'environnement, le soutien aux acteurs locaux, la transmission de savoir-faire et les échanges de pratiques.



L'association rêve d'un espace ouvert, un lieu de vie participatif aux mains des usagers, véritable laboratoire de la transition économique, écologique, solidaire et sociale; un lieu collectif pour inventer ensemble des réponses aux questions de demain!

Une campagne de financement participatif est en cours pour le fournil, n'hésitez pas à découvrir le projet, y participer et surtout le faire connaître autour de vous!

<https://bit.ly/enviedepain>

Elle est également candidate pour être lauréate au Budget Citoyen du Pas-de-Calais, au mois de septembre.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez contacter M. ou Me Andries au 07.49.06.19.99 ou par mail [enviedenature62@gmail.com](mailto:enviedenature62@gmail.com). N'hésitez pas à consulter sa page Facebook : **En'Vie de Nature**.

